

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 51 (1989)

Heft: 12

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Recyclage des feuilles en polyéthylène provenant de l'agriculture

La maison Poly-Recycling SA, Weinfelden, traite, par année, près de 16'000 tonnes de déchets en matière synthétique salis et utilisés. Ces déchets proviennent essentiellement d'emballages en polyéthylène et sont recueillis dans l'industrie, le commerce et l'artisanat.

Par une nouvelle technique, l'entreprise peut, actuellement, traiter des feuilles particulièrement encrassées de terre et de sable émanant de l'agriculture, d'exploitations horticoles et de l'industrie du bâtiment. Il s'agit de feuilles utilisées pour la culture maraîchère, les tunnels, silos, sacs (engrais, tourbe) etc.

Il n'est actuellement pas possible d'étendre cette nouvelle application aux toiles de vlies en polypropylène.

Pour le transport, il serait judicieux de créer des centres de ramassage communs (par ex. auprès des coopératives) et de livrer les feuilles à la maison Poly-Recycling SA, Weinfelden, soit pressées en balles ou déposées en vrac dans des containers.

A leur réception, ces déchets de feuilles passent par une centrifugeuse où la terre et le sable sont grossièrement éliminés. Ensuite, ils sont hachés et lavés dans des installations automatiques. Après de différents processus de lavage et de triage, les résidus de feuilles sont automatiquement séparés des restes de saleté. Après séchage, ces résidus sont mélangés à d'autres sortes de déchets et de colorants puis passés par l'extrudeuse qui les fond et les homogénéise. Le produit fini apparaît alors en tant que re-granulés en polyéthylène sous forme

de lentilles qui présente à la fois des propriétés physiques définissables et de nouvelles applications techniques.

Dans l'industrie du recyclage des matières synthétiques, ce re-granulé représente une seconde matière première et peut favorablement remplacer, à part entière, de nouvelles matières synthétiques.

L'application de ce traitement

présente déjà des produits finis tels que: tuyaux protège-câble et tuyaux électriques, feuilles pour la construction, sacs à ordures, pots à fleurs, etc.

Le recyclage de déchets polyéthylène offre encore d'autres aspects positifs à côté de la réduction des déchets, à savoir:

- une protection des ressources pétrolières
- une économie d'environ 60% sur les nouvelles matières premières provenant du nouveau polyéthylène fabriqué en Suisse.

Ravageurs des vignes au Tessin: Insecticides mis en cause

Les vignerons tessinois craignent fort la cicadelle, un petit insecte ravageur à la robe vert clair et qui ne mesure pas plus de trois millimètres. Agrippée sur le revers des feuilles de vignes, la bestiole en suce la sève. Les feuilles deviennent alors prématurément rouges et se dessèchent.

Aussi, à la moindre alerte, use-t-on largement d'insecticides. Rien ne prouve pourtant que la destruction de quelques feuilles par plant réduise la récolte de raisin. D'ailleurs, le vigneron n'effeuille-t-il pas lui-même la plante pour qu'elle produise de plus beaux fruits?

L'insecte, qui sévit dans les régions chaudes, est plus fréquent au Tessin depuis une vingtaine d'années, sans qu'on en connaisse exactement les raisons. Aussi, animée par le professeur Vittorio Delucchi, une équipe de scientifiques du Poly Zurich, soutenue par le Fonds national, a commencé à étudier en détail le comportement de cet insecte dans son environnement. Les ré-

sultats obtenus les conduisent à remettre en cause l'insecticide, dont les effets sont plus nocifs que bénéfiques: il nuit davantage à l'ennemi naturel du ravageur (une guêpe minuscule) qu'à la cicadelle elle-même. D'ailleurs, il n'est même pas sûr que, dans les proportions actuelles, la cicadelle puisse affecter la récolte.

En observant minutieusement les insectes, Fabio Cerutti, un collaborateur du prof. Delucchi, vient en effet de calculer l'abondance du ravageur dans le vignoble tessinois. Connaissant précisément la position des feuilles les plus infestées, le chercheur en a prélevé une par plant sur une centaine de pieds pris au hasard, ce qui lui permet de chiffrer avec 80% de certitude le degré d'infestation du vignoble par le ravageur. Il se révèle ainsi qu'il a aujourd'hui moins d'un insecte par feuille, moins encore que ce qui est considéré par le service phytosanitaire tessinois comme seuil de traitement.

«Il faut de toute urgence changer

d'approche en matière de protection phytosanitaire», affirme Vittorio Delucchi qui préside l'Organisation internationale de lutte biologique. Plutôt que de répandre des pesticides, il faut protéger les ennemis naturels des ravageurs et même les introduire si nécessaire. Pour ce qui est de la cicadelle des vignes, il existe une méthode très simple, qui était largement utilisée au début du siècle avant de tomber dans l'oubli: la plantation de rosiers en bordure des vignobles... La petite guêpe qui parasite les œufs de cicadelle passe en effet l'hiver dans ceux d'autres cicadelles qui se développent dans les rosiers et les ronces. Une telle plantation «parallèle» peut donc favoriser le retour de la guêpe microscopique sur la cicadelle de la vigne au moment opportun. (CEDOS)

L'association suisse des fabricants et commerçants de machines agricole organise une journée d'information sur:

CE 92 «Conséquences pour le machinisme agricole en Suisse»

Vendredi, 17 novembre 1989, 14.00 h au Centre Alfa à Berne (City-West, parking dans le complexe immobilier)

En tant qu'orateur principal, Monsieur Pierre Massimi, ingénieur auprès de la Commission Européenne, traitera dans son exposé les sujets suivants:

- Echange de marchandises entre les pays de la CE et la Suisse
- Libre circulation des personnes
- Questions de normalisation

Programme

14.00 h: Exposé principal

Monsieur Pierre Massimi, ingénieur auprès de la Commission Européenne, Bruxelles.

par la suite: Débat public

Direction: M. Robert Ballmer, Président de l'ASMA.

Participants: MM. Dr. Walter Meier, FAT, Tänikon; Dr. Rudolf Horber, OFAG, Section Economie Extérieure, Berne; Werner Bühler, Directeur ASETA; Dr. Kaspar Aebi, ASMA, Berne; Kurt Hauenstein, ASMA, Berne.

La salle sera également invitée à prendre part activement au débat.

Traduction simultanée: allemand - français, français - allemand.

Durée: jusqu'à 16.30 h environ. Les membres ASETA sont tout spécialement invités

Initiative des paysans suisses

Le Comité Directeur de l'ASETA soutient énergiquement l'initiative lancée par l'Union Suisse des Paysans. Elle recommande ainsi à tous les membres de l'Association de souscrire à cette initiative et de la soutenir, en récoltant des signatures afin que le nombre limite soit atteint en peu de temps.

Technique Agricole

Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)

Werner Bühler, Directeur

Rédaction:

Ueli Zweifel

Service de traduction:

Franca Stalé

Adresse:

Case postale 53, 5223 Riniken
Tél. 056 - 41 20 22
Fax 056 - 41 67 31

Régie des annonces:

E. Egloff SA
Gewerbestrasse 8, 6330 Cham
Tél. 042 - 41 60 44
Fax 042 - 41 44 33

Imprimerie et expédition:

Schill & Cie SA, 6002 Lucerne

Reproduction autorisée mentionnant la source et justificatif

Parait 15 fois par an:

Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 36.- par an
Gratuit pour les membres ASETA
Prix individuel pour l'étranger

Le numéro 13 / 89 paraîtra le 8 novembre 1989

Dernier jour pour les ordres d'insertion: 24 octobre 1989